

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis n° : 004/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2024 du 29 avril 2024 relatif à l'acquisition d'une chaîne de mesure QoS Drive test au profit de l'ARCEP BENIN

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-quatre, et le mardi 21 mai à 10 heures 30 minutes, dans la salle de conférence du Secrétariat exécutif de l'ARCEP BENIN sise au 1^{er} étage de l'immeuble MAERSK HOUSE, Zone OCBN, lot 531, 01 BP 2034 Cotonou (BENIN), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication le 29 avril 2024, sur le Portail Web des Marchés Publics, sur le site Web de l'ARCEP BENIN, dans le journal « La Nation » dans sa parution N°8481 et dans le journal des Marchés Publics dans sa parution N°361.

La date limite de remise des offres était fixée au mardi 21 mai 2024 à 10 heures précises.

Ont pris part à cette séance les membres de la commission et représentant conformément à la note de service N° 005/ARCEP/PRMP/SPMP/GU/2024 du 26 avril 2024.

Président : M. Geoffroy A. ATCHOKOSSI, PRMP

Rapporteur : Monsieur Arnaud-Fortuné KOUJANGNIHOUE, DCT

Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
ARCEP BENIN	M. Paul Emmanuel NICOUE	DAF	-
ARCEP BENIN	M. Dédomon ADJAHOSSOU	Rpt/DJPC	-
ARCEP BENIN	Mme F. Noëly V. HOUNDEBASSO	SPMP	
ARCEP BENIN	M. Séverin TELLA	APM	
ARCEP BENIN	M. Chabi Jacob ALOH	CUC	

A également pris part à la séance, Madame Ariane E. YEKPON, Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ARCEP BENIN.

Était aussi présent, le représentant du soumissionnaire LILLYBELLE France.

Sur les sept (07) candidats ayant retiré le dossier, un (01) a répondu par le dépôt de son offre aux date et heure limites fixées.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture du nom du soumissionnaire dont l'offre a été réceptionnée et enregistrée dans le registre spécial des offres et qui sont consignés dans le tableau suivant :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité du porteur	Pays d'origine	Observations
1	LILLYBELLE FRANCE	21/05/2024 à 08h15	LAWSON D. Jacques	FRANCE	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires	
	Eléments à vérifier	LILLYBELLE FRANCE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté

2
A
je
K

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

A la suite de cette vérification, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé en outre à l'ouverture du pli et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de l'offre. L'offre ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires
		LILLYBELLE FRANCE
1	Enveloppes intérieures et les mentions	OUI
2	Clé USB	F
3	Présence de la version scannée de l'offre (propositions techniques et financières) sur la clé USB	F
4	Lettre de soumission de l'offre datée, signée et cachetée	F
5	Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F
6	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F
7	Formulaire de renseignements sur le candidat, et le cas échéant, les formulaires de renseignements sur les membres du groupement	F
8	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F
9	Attestation de non-faillite	F
10	Attestation des impôts	F
11	Attestation CNSS	F
12	Registre de commerce/Statuts	F
13	Photocopie légalisée de l'attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de l'IFU ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays	NF
14	Relevé d'Identité Bancaire	F
15	<i>Ancienne entreprise :</i> Attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, prouvant que le candidat est en mesure d'exécuter le marché <i>Entreprise naissante (moins de trois (03) ans d'existence) :</i> Attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, prouvant que le candidat est en mesure d'exécuter le marché (ACF) Ou Assurance des risques professionnels (ARP)	F
16	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F
17	Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin	F
18	Description technique du matériel	F
19	Liste du personnel	NA
20	Fiches techniques et prospectus des équipements à livrer, délivrés par le fabricant	F
21	Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat avec le fabricant	F
22	Documentation relative aux prestations similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises (attestations de bonne fin d'exécution/ procès-verbaux de réception/ bordereaux de livraison + copie du contrat)	F
23	Pièces justificatives des expériences et qualifications du personnel d'encadrement (anciennes entreprises, entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence)	NA
24	Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI et pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine	F
25	Document attestant le service après-vente sur les équipements livrés	F

26	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	NF
27	Montant HT (en francs CFA)	139 734 764
28	Montant TTC (en francs CFA)	-
Observations		NEANT

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni ; NA = Non applicable

La vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

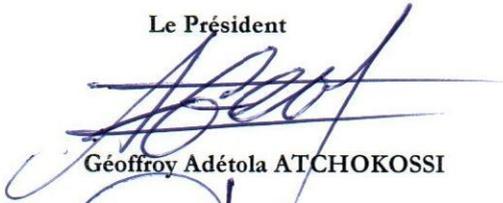
- 1) **les membres de la COE : Aucune observation n'a été émise**
- 2) **les soumissionnaires : Aucune observation n'a été émise**

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe

La séance qui a effectivement débuté à 10h30mn, a été clôturée à 11 heures 17 minutes par le Président.

Fait à Cotonou, le 21 mai 2024

Le Président



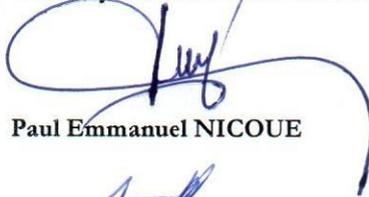
Geoffroy Adétola ATCHOKOSI

Le Rapporteur



Arnaud-Fortuné KOUJANGNIHOU

Les membres



Paul Emmanuel NICOUE



Dédomon ADJAHOSSOU



Chabi Jacob ALOH



Séverin TELLA



F. Noëly V. HOUNDEBASSO

Le Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics



Ariane E. YEKPON